

Convocation

Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués titulaires du
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 14 décembre 2017

N/Réf. : EC/LB/DB/17-0142

Nous n'avons pas eu le quorum au Comité Syndical qui s'est déroulé le 13 décembre 2017 à Saint-Rémy.

Aussi, conformément à la réglementation, une nouvelle réunion du Comité Syndical aura lieu le :

Jeudi 21 décembre 2017 à 18 h 30
à la Salle Polyvalente d'Ancy-le-Franc
(Émargement à partir de 18 h 15)

L'ordre du jour reste inchangé :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 24 octobre 2017
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation du Président

FINANCES

- Budget Primitif 2018
- Equipe technique GEMAPI : demandes de financement pour l'année 2018
- Animation du PAPI : demande de financement pour l'année 2018
- Animation du Contrat Global Armançon : demande de financement pour 2018
- Animation du Contrat Global Armançon pour la partie agricole : demande de financement de l'année 2018
- Décision Modificative n°3

GEMAPI

- Restauration morphologique du ru de Baon à Saint-Martin-sur-Armançon et Commissey

POINTS D'INFORMATION

- Communication
- Mode opératoire des projets

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Eric COQUILLE



PJ : Feuillet avec le pouvoir, l'attestation de présence et le bulletin de questions